

D. Le Championnat de France Promotion

Il s'agit du Championnat de France spécifique des séries 5, 6 et 7, réservé aux joueurs qualifiés. Il se déroule actuellement le 1^{er} week-end du Festival de Vichy, en 4 manches (deux le samedi après-midi, une le dimanche matin et une le dimanche après-midi).

D.1. Les qualifications pour la finale

- Les joueurs de 7^e série sont qualifiés d'office pour la finale.

- Sont qualifiés les 300 premiers joueurs N5 ou N6 de la phase 1, plus si nécessaire le complément pour obtenir 80 qualifiés S6. Il n'y a aucun repêchage en cas de désistement.

- Sont également qualifiés les 75 premiers N5 et les 25 premiers N6 du Simultané Mondial, non déjà qualifiés par la phase 1. Il n'y a aucun repêchage en cas de désistement.

- **400 places qualificatives sont réparties entre les comités régionaux :**

* 300 au prorata de leur nombre de licenciés S5 à la fin de la saison précédente ;

* 100 au prorata de leur nombre de licenciés S6 à la fin de la saison précédente.

Il appartient aux comités de définir leurs modalités de qualification, d'établir la liste de leurs qualifiés, d'informer les joueurs concernés, et de communiquer cette liste à la FFSc au plus tard le 31 janvier. Sont qualifiables tous les joueurs S5 ou S6 ne figurant pas parmi ceux qualifiés par la phase 1 ou le Simultané Mondial.

Les places non utilisées au 31 janvier sont alors attribuées sur la base du classement national à cette date, en respectant les quotas par comité et par série initialement fixés.

Les joueurs qualifiés des séries 5 et 6 sont convoqués par la FFSc. Ils doivent, tout comme les joueurs de série 7, confirmer leur participation auprès de la FFSc avant le 15 mars, date de clôture des inscriptions.

D.2. L'organisation de l'open « jumelé » (Coupe de la Fédération)

Passé le 15 mars, les places laissées disponibles par le nombre d'inscrits au Championnat de France Promotion sont ouvertes en open à tous les licenciés classés en série 4, et aux

joueurs des séries 5 et 6 non qualifiés pour leur Championnat. Les joueurs en open peuvent s'inscrire dès la date d'ouverture des inscriptions pour le Festival de Vichy. Les 300 premières inscriptions (environ) sont validées début mars, les places suivantes étant débloquées en fonction de la capacité d'accueil, du nombre réel d'inscriptions au Championnat Promotion, puis des forfaits éventuels.

D.3. Les classements et les palmarès

A l'issue de chaque partie, deux classements distincts sont établis, l'un pour la Finale du Championnat de France Promotion, l'autre pour la Coupe de la Fédération, avec attribution séparée des numéros de table.

Il y a deux palmarès :

- le Championnat de France Promotion attribue les titres de Champions de France pour les séries 5, 6 et 7 (paliers confondus).

- la Coupe de la Fédération bénéficie d'un classement propre.

Les deux épreuves sont jumelées uniquement pour l'attribution des PP4 et points de classement (classement unique de l'ensemble des participants).